Image not found or type unknown

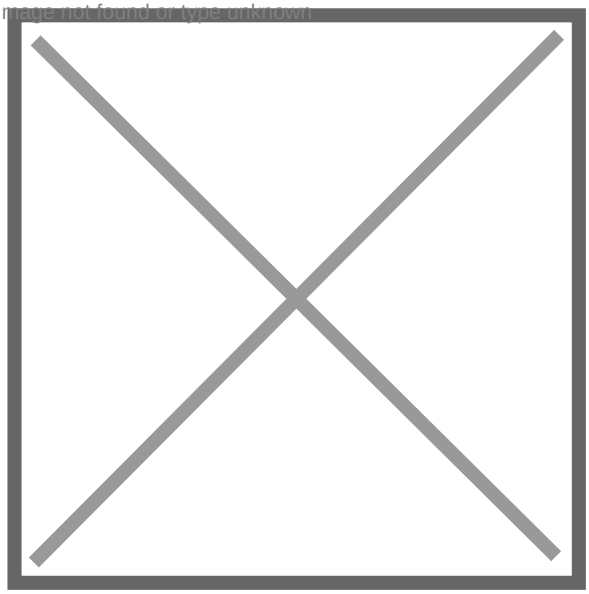

Dépôt plainte pour menaces & harcèlement refusée par gendarmerie

Par **Lola**, le **10/11/2011** à **19:15**

Bonjour,

Je souhaiterais déposer plainte pour menaces et harcèlement. Ca dure depuis un mois. J'ai auparavant déjà déposé une main courante contre cette personne pour séquestration et menaces.

Le commissariat ne veut rien entendre et refuse de prendre ma déclaration que ce soit pour une nouvelle main courante ou pour une plainte. **Leur réponse: attendre que les menaces arrivent à exécution, m'enfermer chez moi et leur téléphoner en cas de problèmes.**

[s]Je pense pourtant avoir de quoi monter un dossier:[/s]
- historique téléphonique des 85 appels reçus sur une même journée
- message vocal laissé sur mon répondeur où il m'est conseillé de ne pas sortir de chez moi , de ne pas sortir dans mon jardin et de déplacer ma voiture
- mail et textos qui me disent clairement que l'on va s'en prendre à mon chien en l'empoisonnant, à ma voiture et aussi hacker mon ordinateur.

Clairement, que dois-je faire pour que cela cesse au plus vite ?

Merci d'avance.

Par **mimi493**, le **10/11/2011** à **20:26**

[citation]J'ai auparavant déjà déposé une main courante contre cette personne pour séquestration et menaces. [/citation] quand on a été séquestrée on ne fait pas une main courante, on porte plainte.

[citation]-historique téléphonique des 85 appels reçus sur une même journée
-message vocal laissé sur mon répondeur où il m'est conseillé de ne pas sortir de chez moi , de ne pas sortir dans mon jardin et de déplacer ma voiture
-mail et textos qui me disent clairement que l'on va s'en prendre à mon chien en l'empoisonnant, à ma voiture et aussi hacker mon ordinateur. [/citation] vous savez qui c'est ? ou au moins un doute ?

Par **Lola**, le **10/11/2011** à **20:44**

j'ai voulu porter plainte, ils n'ont pas voulu au commissariat. j'ai du attendre demi heure sans bouger de leur bureau pour qu'ils se décident à prendre la main courante -_-
oui oui je sais qui c'est, j'ai le nom, numéro de tel, adresse...de cette personne

Par **mimi493**, le **10/11/2011** à **21:07**

Plainte en LRAR au procureur de la République

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés